

Cahier des Charges pour l'Appel d'Offres de Prestataires

Projet : Sensibilisation et soutien scolaire

1. Contexte du projet

L'association prévoit de recruter un prestataire pour mettre en œuvre un programme de **sensibilisation à l'autisme en milieu scolaire** et un **soutien scolaire pour les enfants autistes ou présentant des troubles apparentés**. Le prestataire sélectionné sera chargé d'organiser et d'animer des sessions de sensibilisation et d'assurer un soutien scolaire en collaboration avec les écoles partenaires de la région.

L'action "**Sensibilisation et soutien scolaire**" s'inscrit dans le cadre du programme **FEDER-FSE+ Guyane 2021-2027**.

2. Objectif de l'appel d'offre

L'association Atipa Autisme souhaite sélectionner un prestataires spécialisés pour assurer un soutien scolaire adapté aux enfants autistes en difficulté afin de favoriser leur progression académique et sociale. Les sensibilisations scolaires auprès des élèves, enseignants et parents sur les troubles du spectre autistique (TSA) vise à améliorer l'inclusion en milieu scolaire.

3. Nature des prestations demandées

Lot 1 : Sensibilisation en milieu scolaire

Les prestataires retenus devront proposer :

- **Organisation et animation** d'ateliers interactifs pour sensibiliser les élèves à l'autisme.
- **Formation spécialisée** pour les enseignants sur les besoins des élèves autistes et les méthodes pédagogiques adaptées.
- **Organisation de réunions d'information** pour les parents pour promouvoir l'inclusion.

Supports pédagogiques : Le prestataire devra créer et fournir tous les supports nécessaires (diaporamas, brochures, affiches, etc.).

Méthodes pédagogiques : Utilisation d'outils interactifs, de jeux éducatifs et de cas pratiques pour faciliter l'assimilation par les enfants et le personnel éducatif.

Lot 2 : Soutien scolaire

Les prestataires devront également proposer :

- **Évaluation initiale** des besoins scolaires de chaque enfant.
- **Planification et animation** de sessions de soutien scolaire individuel ou en petits groupes.
- **Suivi personnalisé** et régulier des progrès des enfants.

Le prestataire interviendra au sein de l'association Atipa Autisme à Cayenne et devra coordonner ses actions avec l'équipe de l'association.

4. Durée et calendrier

- **Période de prestation** : De janvier 2024 à décembre 2026.
- **Sensibilisation en milieu scolaire** : 1 sensibilisation par semaine
- **Soutien scolaire** : Les sessions de soutien scolaire auront lieu en dehors des heures de classe, avec une fréquence de 1 à 2 sessions par semaine.

5. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

- **Qualité des prestations proposées** : Pertinence des méthodes pédagogiques, diversité des outils proposés, capacité à personnaliser les interventions.
- **Compétence et expérience de l'équipe** : Expertise des intervenants dans le domaine de l'autisme, et antécédents dans la gestion de projets similaires.
- **Références professionnelles** : Références vérifiables auprès d'autres structures ou institutions scolaires.
- **Budget proposé** : Justification détaillée des coûts, en lien avec les prestations offertes.

6. Modalités de réponse

Les prestataires intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

- Une présentation détaillée de la structure et des intervenants proposés (Orthopédagogues, ergothérapeutes...)
- Un descriptif des méthodes, ainsi que des outils utilisés pour la sensibilisation et le soutien scolaire.
- Avoir la capacité de produire des supports pédagogiques adaptés au public scolaire.
- Un devis détaillé précisant les coûts par prestation
- Des références de projets similaires.

Date limite de réponse : 30-11-2023

Date de démarrage des prestations : Janvier 2024.

7. Contacts

Pour toute information complémentaire ou question concernant cet appel d'offre, veuillez contacter :

Madame Roseline Roy

Présidente de l'association Atipa Autisme

Tél. : +33 6 73 20 20 24

Email : atipa.autisme@atipa.fr